

Comment détruire les chenilles processionnaires du pin ?



Ce qui reste d'un pin noir et en 2016 d'un pin maritime

Les chenilles proviennent de la ponte en été d'un petit papillon de nuit gris : il choisit de préférence les pins, il adore les pins noirs laricio corses, mais aussi les cèdres. Les œufs sont déposés en manchons sur les aiguilles en juillet et août. La période d'éclosion va de fin juillet à fin septembre. Elles vont passer l'hiver dans de grosses bourses soyeuses tissées dans les branches. Elles se déplacent en longues processions pour aller manger les aiguilles et retourner au nid. Au

printemps ou plus tôt (novembre à février), elles descendent le long du tronc pour aller s'enterrer et devenir des nymphes qui redonneront des papillons. Elles peuvent rester jusqu'à cinq ans dans le sol, souvent de 1 à 3 ans. A cause du climat actuel il arrive que plusieurs pontes se succèdent, ce qui conduit à des processions à plusieurs périodes : automne et printemps.

Ces chenilles sont très gênantes pour deux raisons :

- Les arbres peuvent être très attaqués et la défoliation provoque des pertes de croissance. Cet affaiblissement de l'arbre conduit une vulnérabilité plus importante aux attaques d'autres insectes ou maladies, ce qui peut tuer l'arbre.

- Ces chenilles sont velues et leurs poils sont très urticants (pas les grands poils très visibles, mais des petits), ils sont présents dans les nids et peuvent être libérés dans l'air. Les dangers pour l'homme sont multiples : attaque de la peau, des yeux, gêne respiratoire, allergie. Pour les animaux (chiens, chevaux) les conséquences sont catastrophiques. Les chiens qui se lèchent risquent une nécrose de la langue dont une issue est leur euthanasie. Elles ont des ennemis naturels : oiseaux (surtout les mésanges), insectes (grand calosome), champignon : cordyceps militaris qui se nourrit des nymphes enterrées.

Comment pouvons nous éviter leur prolifération ?

1- Par des moyens à grande échelle, en fait un traitement microbiologique à base de bacillus thuringiensis kurstaki, la chenille ingère le produit présent à la surface des feuilles, ce qui provoque sa mort. L'application du produit se fait généralement par traitement **au cours des premiers stades larvaires, sinon il est peu efficace**. Ce traitement est presque respectueux de l'environnement puisqu'il ne persiste que très peu après application et n'est toxique que pour les insectes lépidoptères (papillons). Le traitement aérien est maintenant interdit près des habitations, il est remplacé par des pulvérisations à partir du sol.

2 - Par des méthodes complémentaires (initiatives personnelles possibles) :

- Enlever les nids de chenilles accessibles.

- Utiliser des pièges pour leurs papillons, appâtés avec des phéromones. A poser de mi-juin à mi-septembre.

- Utiliser des moyens mécaniques pour piéger les chenilles qui descendent le long des troncs : une collerette entoure le tronc, les chenilles, arrivent dans la collerette, un tube les dirige vers un sachet de terre dans lequel elles vont tisser un cocon et se nymphoser. En fin d'hiver, il suffira de décrocher le sachet et de l'incinérer. C'est une méthode de lutte écologique particulièrement valable pour les jardins.

3- Par la présence de mésanges bleues et charbonnières : installer des nids à proximité des arbres, une mésange peut détruire 200 chenilles par jour.

Lors de l'Assemblée Générale du 12 février 2016 il a été question du problème posé par l'élimination du sac de terre de l'"Ecopiège".

Des sites répondent avec 2 solutions :

Selon :

<http://www.achatnature.com/ecopiege-chenilles-processionnaires-du-pin-100-cm-p4267.html?osCsid=3b9afbbbed872522a398143afae1370a7>

"Pour se débarrasser des chenilles prises au piège, il suffit d'incinérer les chenilles transformées en chrysalides sans ouvrir le sac ou bien jeter dans les ordures ménagères en prenant soin de suremballer efficacement le sac collecteur afin d'éviter des risques d'urtication"

Pour information : la commune autorise l'incinération des chenilles.

